

## ANNEXE 4

### **CALAMITES AGRICOLES**

« Pertes de récolte dues au gel du 4 au 8 avril 2021  
sur toutes les espèces fruitières et viticoles »

à compléter, uniquement pour les exploitants ayant déjà déposé un dossier calamité  
« fruits à noyaux »

Je soussigné :

Nom et prénom ou raison sociale : .....

Commune : .....

N° PACAGE : 082 0 \_ \_ \_ \_

INSEE exploitation : 82 \_ \_ \_

atteste avoir déjà déposé un dossier calamité fruits à noyaux et  
avoir à ce titre déjà transmis les formulaires et justificatifs listés ci-dessous :

- Le formulaire cerfa 13681 de demande d'indemnisation,
- l'annexe 1\* (assolement),
- le formulaire d'assurance incendie tempête,
- RIB.

**Dépose ce jour un dossier complémentaire pour d'autres espèces fruitières ou viticoles**

**Date, nom, prénom et signature du déclarant**

*(du gérant en cas de forme sociétaire et de tous les associés pour les GAEC)*

\* Si le dossier concerne la viticulture de cuve, une annexe 1 (assolement viticole) est également à retourner